



Appalachian Corridor Appalachien

ACA

# Nouvelles du Corridor Appalachien

AUTOMNE 2007



UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRE

## NOS COORDONNÉES

277, Ch. Knowlton  
Lac-Brome (Québec)  
JOE IVO

(450) 242-1125 • info@apcor.ca  
www.apcor.ca

ISSN 1708-1645 Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

*Le Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation sans but lucratif qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches.*

*Par le biais d'une stratégie de conservation transfrontalière, l'ACA procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région dans une perspective de développement durable.*

*L'ACA offre une assistance technique, des conseils et de l'expertise aux organismes de conservation et aux intervenants qui partagent sa vision. L'ACA organise des activités de sensibilisation à la conservation pour les propriétaires, les organismes de conservation et le public en général.*

## LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

### Les Allistone célèbrent leur deuxième don écologique

Après avoir octroyé un don de 32 acres (13 hectares) de forêt centenaire à l'organisme Conservation de la nature en 2003, voilà que le couple Victor et Elizabeth Allistone protègent une autre parcelle de leur propriété, qu'ils ont décidé de vendre dans les monts Sutton. Les Allistone ont adopté la région il y a près d'un demi-siècle et participer à la protection du patrimoine naturel a toujours fait partie de leurs grandes priorités.

«Cette parcelle de terrain a été le centre de notre univers pendant si longtemps que la décision d'en vendre une partie nous a été très difficile» soutient le couple. «Dans un secteur où le développement connaît une forte croissance, une de nos préoccupations était de nous assurer qu'une fois vendu, notre terrain allait demeurer à l'état naturel pour toujours.»

Pour atteindre ce but, les Allistone ont choisi de faire don d'une servitude de conservation sur une portion de 90 acres (36 hectares)

de leur terrain à l'Association de conservation du mont Echo (MECA), un organisme de conservation dont ils sont membres fondateurs. Grâce à ce don, ils assurent la protection à perpétuité d'une érablière mature et d'une forêt de feuillus qui accueillent toute une diversité d'oiseaux chanteurs et plusieurs autres représentants de la faune régionale. On retrouve également sur leur propriété des espèces vulnérables telles que la salamandre sombre du Nord.

Ce don très noble profitera à tous, incluant les acquéreurs du terrain d'une superficie totale de 100 acres. Les nouveaux propriétaires projettent de bâtir une maison en périphérie de cette superbe forêt maintenant protégée à jamais.



Elizabeth et Victor Allistone

## MERVEILLES NATURELLES SUR LA CHAÎNE APPALACHIENNE

### Les coups de coeur de l'été

Chaque été, les biologistes de l'ACA profitent de l'épanouissement de la nature pour mener une série d'inventaires écologiques sur le territoire de l'ACA. Cette année, deux espèces fauniques ont particulièrement attiré leur attention. Il s'agit du coulicou, un cousin du coucou européen, et de la salamandre à quatre orteils, l'une des trois salamandres de ruisseau qui figurent sur la liste des espèces susceptibles de devenir menacées ou vulnérables au Québec.



Les coulicous à bec jaune et à bec noir sont peu communs au Québec où ils se trouvent à la limite nordique de leur territoire. Pourtant, les ornithologues ont observé plusieurs individus cette année. Le coulicou peut être aperçu lors d'épidémies de chenilles à tentes. Il se fait un délice de ces insectes qui infestent les forêts feuillues.

À l'instar du coucou, il arrive que le coulicou emprunte le nid d'autres espèces d'oiseaux pour y pondre ses œufs. L'oiseau abandonne ainsi sa progéniture qui sera élevée par les propriétaires du nid. Heureusement pour les nouveaux parents, la vitesse de croissance du coulicou est des plus rapides. Il ne se passe que 16 à

17 jours entre le début de l'incubation et l'envol d'un petit. La présence de cette espèce peu commune constitue un ajout intéressant à la liste des espèces observées sur le territoire de l'ACA.

La salamandre à quatre orteils, est quant à elle particulièrement rare au Québec et n'avait été observée qu'une seule fois par les biologistes de l'ACA. Elle a été aperçue à deux reprises ce printemps lors d'inventaires de milieux humides visant spécifiquement la recherche de nids de l'espèce. Cette salamandre a la particularité de pouvoir détacher volontairement sa queue, contrairement aux autres salamandres dont la queue doit être saisie pour se détacher. Elle détache sa queue en situation de stress, comme par exemple lorsque qu'on la tient dans une main ou l'enferme dans un récipient. La salamandre à quatre orteils est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. La principale menace qui la guette est la destruction de son habitat, les milieux humides. Sa présence sur le territoire confirme une fois de plus l'importance de la protection des milieux naturels de notre région.



Photo : Jean-François Desroches

## Un vent nouveau souffle au Corridor appalachien



Depuis le début de l'automne, Mélanie Lelièvre se familiarise à la gestion de l'ACA, étudie les projets de conservation, rencontre les acteurs locaux et régionaux et s'approprie la mission de l'organisme. C'est elle qui reprend les rênes de la direction de l'ACA, un poste qui était jusqu'à maintenant occupé par Francine Hone, membre fondatrice de l'organisme.

Mélanie Lelièvre a été choisie pour ses compétences de gestionnaire et son expérience dans le milieu de l'environnement, mais aussi pour sa passion pour la protection de la nature. La nouvelle directrice de l'ACA détient un diplôme d'agronomie en

production végétale de l'université McGill et une spécialisation en protection intégrée des cultures de L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.

« La protection de l'environnement a toujours été au cœur même de mon travail et de mes préoccupations personnelles », affirme-t-elle. « Me retrouver aujourd'hui au sein de l'ACA et contribuer activement à la conservation des milieux naturels représente le parcours le plus cohérent que je pouvais envisager et aussi, une grande source de motivation et de fierté ! »

Francine Hone demeure active au sein de l'ACA, et consacrera son temps plus spécifiquement aux grands projets de développement de l'organisation. Dans sa croissance, l'ACA garde ainsi toute son expertise.

## La patrouille des monts Sutton n'a pas chômé!

Le dernier bulletin annonçait une patrouille de sensibilisation dans les monts Sutton. L'objectif de l'exercice était d'orienter les visiteurs de l'aire protégée vers les sentiers pédestres, en les renseignant sur l'importance de conserver les grands massifs forestiers de la région. Des équipes constituées de deux employés et de bénévoles de la région ont patrouillé les monts Sutton de juin à septembre.

Les citoyens et les visiteurs ont entre autres été sensibilisés à l'impact du piétinement sur la végétation, sur les dangers associés aux feux de camp en pleine nature et sur la protection des

ruisseaux où se reproduisent des salamandres à statut précaire.

Étant donné le succès de la patrouille, l'ACA et Conservation de la nature souhaitent répéter l'expérience l'an prochain. En plus de sensibiliser les marcheurs, les activités de patrouille de la prochaine saison viseront également à éliminer la présence de véhicules tout terrain sur les terres protégées.

L'ACA tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à la patrouille. Leur implication a hautement contribué au succès de l'activité.

## INITIATIVES EN CONSERVATION

## Où sont les milieux humides?

Les milieux humides ont été fortement médiatisés ces dernières années. Vous savez donc probablement qu'il s'agit de terrains où la nappe phréatique est à proximité ou au-dessus de la surface, ou qui sont saturés d'eau assez longtemps pour créer des conditions favorables à une végétation hydrophile (tolérante à de longues périodes d'inondation ou à des inondations périodiques). Ces milieux sont essentiels à la survie d'une grande diversité d'espèces qui y trouvent un abri, de la nourriture ou un site de reproduction. Ils ont comme fonction de contrôler le niveau de l'eau, ils atténuent les effets des inondations, aident à préserver les rives contre l'érosion et agissent comme filtre pour purifier nos cours d'eau.

Mais où se trouvent-ils exactement? L'ACA a décidé de pousser sa connaissance des milieux humides en ciblant avec précision leur emplacement et leur délimitation sur certains secteurs de son territoire. Ce travail de longue haleine est effectué par nos biologistes et des experts en botanique qui valident sur le terrain la présence ou l'absence de végétation typique des milieux humides. Si plus de 50% des plantes répertoriées sont dites « hydrophiles », il s'agit d'un milieu humide. Toutes les données amassées dans un secteur d'étude sont compilées et cartographiées pour offrir un portrait à jour de la situation.

Ce projet vise à élaborer un outil pour la conservation de ces milieux fragiles. Deux municipalités et deux organismes de conservation ont déjà adhéré au projet. Ces partenaires sont les villes de Lac-Brome et de Sutton, la Fondation des terres du lac Brome et la Fiducie foncière du marais Alderbrooke. Grâce à cette collaboration, les limites physiques des milieux humides identifiés sur le territoire des deux municipalités participantes et des bassins versants du lac Brome et de la rivière Sutton sont maintenant cartographiées. L'outil servira aux municipalités pour la planification et l'aménagement de leur territoire et également aux organismes de conservation et aux propriétaires fonciers qui ont un intérêt à préserver ces milieux. Des ateliers sur les milieux humides présentés cet automne ont d'ailleurs permis à plusieurs propriétaires de mieux comprendre les fonctions des milieux humides situés sur leur propriété et les façons de les protéger.

L'ACA et les organismes de conservation sont disposés à rencontrer les propriétaires, les décideurs et citoyens intéressés à participer à la conservation de ces milieux essentiels à notre santé et à celle de nos écosystèmes.



Photo : Caroline Daguét (CNC)

## OUTILS POUR MIEUX PLANIFIER LA CONSERVATION

## Le don pur et simple d'une propriété

Vous êtes propriétaire d'un milieu naturel unique que vous désirez préserver à jamais? Vous pouvez faire en sorte que votre propriété conserve ses attraits écologiques en le donnant à un organisme de conservation avec le statut d'organisme de bienfaisance, au gouvernement provincial ou fédéral ou à une municipalité.

Si votre don de propriété répond aux critères du programme des dons écologiques d'Environnement Canada et à ceux pour l'obtention d'un visa fiscal du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, vous pourriez bénéficier de crédits d'impôts sur le revenu basés sur la juste valeur marchande de votre propriété. Qui plus est, le gouvernement du Canada a aboli toute imposition sur le gain en capital pour les dons écologiques certifiés et octroyés depuis le 2 mai 2006.

L'organisme qui reçoit votre terrain devient entièrement responsable de sa gestion. Ceci implique qu'il prend en charge l'entretien et le paiement des taxes et des assurances, tout en veillant au suivi écologique. Afin de pourvoir à ces obligations à long terme et ainsi assurer la protection de votre propriété à perpétuité, l'organisme de conservation doit créer un fonds de gestion d'une somme généralement équivalente à environ 15% de la juste valeur marchande de la propriété.

Prenez part à la sauvegarde de notre patrimoine naturel en communiquant avec l'ACA pour discuter des avantages d'un don écologique, ou pour aider un organisme de conservation de votre localité à se doter d'un fonds de gestion.